



Club des retraité(e)s de la MGEN
Antenne d'Annecy
<club74.jimdo.com>

14 DÉCEMBRE 2017

COMPTE-RENDU de **L'ASSEMBLÉE AMICALE**
du JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017 au Restaurant La Mascotte ANNECY-LE-VIEUX à 10h30

Présents nombre : 54, Pouvoirs 14

Après l'émergissement de la feuille de présence avec remise des pouvoirs et après un café offert par le Club d'Annecy, la séance commence à 10h30 en présence du Président de la MGEN de la Haute-Savoie.

Michèle Bergeret, responsable du club, ouvre la séance en remerciant le Président de la MGEN pour sa présence aujourd'hui.

Également remerciement aux personnes présentes et souhait de bienvenue aux 26 nouveaux et aux bénévoles qui animent gratuitement les activités et à l'équipe qui assure le fonctionnement du club.

Les Clubs ont été créés en 1973 par la MGEN afin d'offrir à ses adhérents retraités une prestation supplémentaire. A Annecy les responsabilités ont été assurées par Raymond PELLET, Gaston Missilier, Jean Gilbert, Renée Terrier, Paul Chenu, Jean François Gavard Le Front et depuis 2014, Michèle Bergeret.

Réunion tardive cette année car il a fallu tenir compte des voyages, des vacances scolaires et des disponibilités d'accueil.

La réunion se poursuit selon l'ordre du jour :

RAPPORT MORAL

Adhérent(e)s : nous sommes actuellement 140 dont 8 hommes, dont 26 nouveaux.

Le bouche à oreille, le bulletin MGEN et le site ont bien fonctionné. Les 10 activités actuelles permettent à chacun un ou plusieurs choix.

Je vais peut être faire des redites mais il faut que les nouveaux soient informés.

Rappel du fonctionnement du club :

Suite au déménagement du club des locaux de la MGEN en 2007 vers le CAF 17 rue du Mont-Blanc, il y a eu une convention MGEN et le CAF. (le loyer du local, 800 euros par trimestre, est payé par la MGEN au CAF selon un avenant signé entre les deux parties) et bénéficie de l'assurance MAIF pour les locaux.

Le club est invité à l'AG du CAF : Michèle Bergeret et Jean Philippe Rennard présents en novembre 2016.

Evelin Trouvé est chargée des relations avec le CAF.

Ensuite, la MGEN a demandé que les clubs s'affilient à la 2fopen.

Ceci a été fait en Haute Savoie pour l'antenne d'Annecy en 2013.

Depuis cette date les membres du club d'Annecy sont affiliés à la 2fopen .

Le club est géré par un Comité d'Animation : informations transmises par Internet et pour les personnes non « reliées » tous les documents sont affichés sur le panneau, un classeur a été ouvert pour faciliter la lecture.

Tous les documents officiels sont à la disposition de chacun dans le tourniquet.

Notre Comité d'Animation : s'ajoutent à sa composition depuis le 5 avril deux membres Annie et Elvire, Il s'est réuni 2 fois au cours de cette année, en plus des assemblées. Les idées et aides de tout le monde sont utiles, bien sûr. Merci à Odette Favre et Nicole Ruegsegger pour leur aide au travail de bureau et à Nicole Lauff et Isabelle De Boer pour leur future participation.

Comité de gestion MGEN: voilà 2 ans que le Comité de Gestion MGEN a été relancé par le nouveau Président Alain Bats, Il est composé de représentants MGEN et des responsables des antennes de Thonon-les-Bains et Annecy,

Activités : pour éviter de trop rallonger la réunion je fais un panorama des activités :

Aquarelle :	15	Jean Claude Faure Brac
Gym. Douce :	27	Evelin Trouvé
Patchwork :	4	Anne Marie Bredannaz et Monique Riganti
Informatique :	4	JP Rennard
Cartes :	10-12	André Gaime (bridge et belote)
Scrabble :	12	Marie Bon Betemps
Bibliothèque :	11	Michèle et Yves Bufflier
Atelier mémoire :	15	Annie Monget
Chorale :	30	Danièle Tartivel

L'an dernier un goûter chorale à titre exceptionnel et représentation à maison de retraite (courrier)

Candidat pour semaine rose mais finalement annulé.

Interruption :

Suite à l'intervention d'André GAINE qui voudrait comprendre pourquoi il est nécessaire de justifier le déplacement de la chorale à la Maison de retraite du Parmelan et à une question d'Alain TARTIVEL, M. BATS précise que le club est une prestation MGEN, que les activités hors club ne sont pas couvertes par la MAIF et donc depuis 2009 obligation de s'affilier à la 2fopenJS. Le président est responsable civilement et juridiquement de ce qui se fait dans le club d'où la nécessité de s'assurer du respect des règles : c'est pour garantir la tranquillité des membres et des responsables des clubs.

D'où la nécessité de faire un courrier lorsque la chorale se déplace. Dans ce cas, ce serait à la 2fopen de garantir les risques.

Mme Gréhant déplore qu'on revienne sur cette obligation d'adhérer puisque c'était réglé depuis 3 ans.

Par rapport à des exemples cités, M. Bats reconnaît qu'il peut arriver que certains présidents, y compris dans la région, n'assument pas leur rôle sur ces questions mais divers exemples cités montrent que le monde a changé et qu'il est nécessaire de se conformer aux règles. Il trouve que notre antenne d'Annecy est un de ceux qui fonctionnent le mieux et souhaite que cela perdure.

Annie Portaz déclare que l'Autonome, chaque semaine, est confrontée à des collègues qui ont des problèmes avec des parents et que c'est à ce moment-là qu'ils se rendent compte qu'ils auraient mieux fait de souscrire à l'Autonome plutôt que de vouloir économiser 29 euros.

Agnès PARMELAND confirme son retrait du CA et ne veut plus s'occuper des sorties et voyages du club.

Evelin Trouvé parle de l'histoire du club dans laquelle elle travaille depuis de très nombreuses années et que bien sûr les choses ont changé : il faut l'accepter. Elle souhaite que ces divergences d'appréciation ne nuisent pas au bon esprit qui règne au club.

Action œuvre sociale :

- Lunettes Jean-François Gavard
- bouchons et enveloppes au profit de Mme Curtenat pour son fils

Mme Curtenat explique comment ceci aide son fils.

Challenge Pellet : concours de pétanque remplacé en juin dernier par jeux de scrabble et carte pour cause de pluie. Repas de midi pris toujours aux Rochers Blancs au Semnoz qui nous réserve un accueil chaleureux.

Tirage des Rois :

Cette année nous l'avons préparé dans le local et a réuni 40 personnes au moins autour des galettes préparées par le boulanger du coin et quelques bulles. C'est toujours un succès, Le Président du CAF, invité, nous a fait plaisir par sa présence ainsi qu'Alain Bats.

L'an prochain lundi 22 janvier 2018 avec expo aquarelle et chorale.

Rappelons que toutes ces activités sont possibles grâce à la MGEN, aux bénévoles qui encadrent les activités, aux bénévoles de l'équipe d'animation.

Le club participe à la vie sociale des retraités et donc à leur vie en bonne santé.

Il s'inscrit donc dans le cadre de la solidarité MGEN.

On passe au vote. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

RAPPORT FINANCIER

Présenté par Jean-Philippe Rennard, trésorier.

Les comptes ont été vérifiés par Yves Bufflier et Michèle Durville et Nicole Ruegsegger le 21 septembre qui proposent de donner quitus au trésorier et par le trésorier de la MGEN le 11 décembre.

Compte de résultat		Exercice 2016/17		Bilan au 31/7/2017	
PRODUITS		CHARGES		Avoir au 1er août 2016	3700,00
Divers et dons	0,00	Divers et dons	0,00	Résultat 2016-17	-2005,44
Subventions, ristournes	0,00	Fonctionnement	540,93	Produits constatés d'avance	0
Cotisations	272,00	Cotisations	1,00	Charges constatées d'avance	0
Réceptions	0,00	Réceptions	588,26	Avoir au 31 juillet 2017	1694,56
Sorties, randonnées	0,00	Sorties, randonnées	40,71		
voyages	0	voyages	0,00		
		Matériel	558,54		
		Transport	548,00		
TOTAL	272		2277,44		
Résultat exercice	-2005,44				

On passe au vote. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Pour information, un projet de budget est proposé :

BUDGET	2017/2018	club	
		Fonctionnement	200
Cotisations	140	Cotisations	0

Ristournes	0	Réceptions	20 0
Subvention	0	Déplacements	0
Sorties	0	Sorties	0
		Matériel	20 0
Reprise	460		
TOTAL	600		60 0

Elvire MARIN, Secrétaire
Jean-Philippe Rennard, Trésorier
Michèle Bergeret, Responsable du Club